

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE



GRAMMONT – GRENET – VOLTAIRE – LODS

Lundi 24 mars 2025

Territoires zéro chômeur de longue durée : la candidature Rouen/Sotteville habilitée par l'Etat !

Le décret habilitant la candidature de Rouen/Sotteville pour mener l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée est paru au Journal Officiel dimanche 23 mars. Les quartiers Grammont (Rouen), Grenet, Voltaire et Lods (Sotteville-lès-Rouen) deviennent le 3^{ème} territoire zéro chômeur de longue durée sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, avec Darnétal et Petit-Couronne. L'ouverture de l'entreprise à but d'emploi (EBE) ROSALIE (pour Rouen Sotteville Action locale d'initiative pour l'emploi) est prévue pour le mois de juin, avec une douzaine d'embauches dès le départ.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Alexis RAGACHE, Maire de Sotteville-lès-Rouen, Caroline DUTARTE, 1^{ère} Adjointe au Maire de Rouen en charge des Solidarités et Adeline POLLET, Adjointe à la Maire de Sotteville-lès-Rouen en charge des Solidarités : « *Engagée dès 2021, la candidature commune de Rouen et Sotteville-lès-Rouen à l'expérimentation territoire zéro chômeur de longue durée vient d'aboutir avec l'approbation par l'Etat. Cette reconnaissance du travail des équipes menées depuis 4 ans va permettre l'ouverture de l'entreprise à but d'emploi ROSALIE. Contre le chômage, nous n'avons pas tout essayé. Cette nouvelle approche va permettre de sortir du chômage de longue durée : déjà 90 habitants sont volontaires et une douzaine d'embauches sont prévues dès le départ. Nous sommes fiers de changer la vie !* »

Le projet Territoires Zéro chômeur de longue durée repose sur une philosophie : le chômage de longue durée n'est pas une fatalité car personne n'est inemployable. Le principe est de développer et de financer des activités utiles, locales et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des habitants et des acteurs du territoire. Ces emplois sont portés par des Entreprises à But d'Emploi (EBE) qui doivent embaucher des chômeurs de longue durée en CDI, rémunérés au SMIC. Cette prise en charge correspond au coût du chômage pour la société.

Les Villes de Sotteville-lès-Rouen et de Rouen ont très vite souhaité travailler ensemble en vue de proposer l'expérimentation du dispositif à l'échelle des quartiers Voltaire-Grammont (3364 habitants), Grenet (2156 habitants) et Lods (1915 habitants). Il s'agit de quartiers, qui forment un territoire de vie, vécu comme tel par les habitants. Cet engagement s'est formalisé par un vote des deux conseils municipaux en mars 2022.



Depuis, une équipe-projet commune s'est mise en place et a permis :

- L'explication du projet et la mobilisation de tous les acteurs du territoire prêts à s'impliquer dans la démarche : partenaires institutionnels, acteurs économiques et sociaux, associations, et habitants,
- La rencontre des personnes privées durablement d'emplois, afin de recenser leurs savoir-faire et leurs attentes.
- Le recensement des travaux utiles : il s'agit d'identifier précisément les besoins non satisfaits sur le territoire et présentés comme utiles par les acteurs locaux (habitants, entreprises, institutions...).
- La création en septembre 2023 de l'association ROSALIE, future entreprise à but d'emploi (EBE), une entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Les communes de Rouen et Sotteville-lès-Rouen sont accompagnées par la Métropole Rouen Normandie. Deux autres territoires étaient candidats à l'échelle de la Métropole : Darnétal et Petit-Couronne. Les trois territoires ont désormais obtenu l'habilitation de l'Etat.

Contact presse Rouen : Cabinet du Maire – Vanessa DAVID – presse@rouen.fr / 02 35 08 86 53

Contact presse Sotteville-lès-Rouen : Directeur de la communication- Frédéric BORGHINO-
f.borghino.com@sotteville-les-rouen.fr / 02 35 63 62 43